



PAS-DE-CALAIS

SFR suspend une antenne relais

A la demande de familles inquiètes, l'opérateur a décidé mardi de suspendre une de ses antennes relais située près d'une école du Pas-de-Calais.

SFR a décidé mardi 29 novembre de suspendre une de ses antennes relais située dans le Pas-de-Calais, près de l'école de Ruitz sur la demande des familles craignant des risques pour la santé de leurs enfants. Une décision justifiée comme un "souci d'apaisement", pour "poursuivre le dialogue avec la mairie et trouver une solution pour rétablir le fonctionnement normal du service de téléphonie mobile sur la commune".

L'opérateur a toutefois rappelé dans un communiqué que "les autorités sanitaires, tant en France qu'à l'étranger, écartent l'hypothèse de risques pour la santé des populations vivant à proximité des antennes relais". Le maire PS de la commune, Jacques Brévert, avait pris un arrêté réclamant la désactivation de l'antenne et une pétition avec quelque 200 signatures avait été déposée lundi en sous-préfecture pour réclamer son démantèlement.

A l'origine de l'inquiétude des habitants de Ruitz, l'annonce récente qu'une fillette de six ans scolarisée dans l'école Jacques-Prévert était atteinte d'une tumeur au cerveau. L'année dernière, une autre petite fille de quatre ans, également en classe dans cette école, était décédée du même mal